

**Les Membre du CE Nestlé-France CGT.**

**au Président du CE Nestlé-France**

Monsieur,

Nous venons vers vous afin de vous faire part de notre indignation à la lecture de la page Intranet intitulée « Vie du collaborateur » Rubrique Ressources Humaines dans laquelle vous omettez de faire figurer l'Avenant FNIL du 11 juillet 2005 *relatif à la mise à la retraite* à côté de celui d'Alliance7 y figurant déjà.

Vous n'êtes pas sans savoir que cet accord est dans l'ensemble le plus intéressant des deux.

Nous espérons que cette omission est involontaire et vous demandons donc d'y remédier au plus vite.

D'autre part, nous attirons votre attention sur ces documents, sans aucun doute d'origine patronale, laissant entendre que la CGT aurait signé de tels accords.

Notre organisation n'est signataire d'aucun de ces deux accords, et nous vous demandons donc en conséquence de faire remplacer immédiatement ces documents par les documents officiels disponibles sur le site de Légifrance.

Noisiel le 11 juillet 2007